

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 11 septembre 2018 à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Yves Guérette, M. Alain Jobin M. Michaël Bernier, président.

Est également présente :

Madame Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures cinquante (19h50), M. Michaël Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

18-09-100

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 7 septembre 2018;
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Embauche secrétaire-trésorière;
 - 5.2 Mandat Nathaly Gosselin;
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES :**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Alain et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en corrigeant le 7 août pour le 7 septembre et en laissant le varia ouvert.

18-09-101

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2018**

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2018, tel que déposé.

18-09-102

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 7 SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tel qui ont été déposés au 7 septembre 2018.

18-09-103

EMBAUCHE DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Considérant l'annonce du départ de Madame Nathaly Gosselin en juin 2018;

Considérant que Madame Andrée-Anne Beauregard a posé sa candidature suite à l'offre d'emploi pour le poste de secrétaire-trésorière;

Considérant les discussions intervenues entre les membres du conseil d'administration et Madame Beauregard concernant les conditions de travail de cette dernière dont une période probatoire de 6 mois;

En conséquence, Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité

- De procéder à l'engagement de Madame Andrée-Anne Beauregard dont la période de probation se terminera le 11 mars 2019 au terme de laquelle, si les conditions sont acceptées par la Régie et Madame Beauregard, un contrat d'engagement pourra être signé entre les parties sous réserve de ne pas s'engager à travailler pour une municipalité ne faisant pas partie de la Régie;

- de mandater Mme Beauregard, signataire des effets bancaires et autres documents administratifs;

18-09-104

MANDAT NATHALY GOSSELIN

Considérant la nomination de la nouvelle secrétaire-trésorière;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité de prolonger le contrat de travail de Mme Nathaly Gosselin afin d'assurer une transition harmonieuse des dossiers.

DEMANDE DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Aucune demande

INFORMATION DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Aucune information

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

18-09-105

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures onze (20h11), il est proposé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (15e) jour de septembre 2018.

Michaël Bernier, président

Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière